

Après les grandes mobilisations de cet automne : et maintenant ?

11 décembre 2025

Depuis le début de la saison, des mobilisations de grande ampleur ont réuni les syndicats, les acteurs du non-marchand et un large éventail d'organisations de la société civile. Les Centres culturels et leurs professionnel-le-s, et plus généralement le monde culturel, y étaient bien représentés ; l'ASTRAC aussi !

Malgré cela, les perspectives pour notre secteur ne se sont pas améliorées, au contraire. Progressivement, les politiques des différents gouvernements en place se concrétisent, laissant entrevoir des effets en domino sévères sur l'effectivité des droits sociaux et culturels des personnes, notamment les plus fragilisées d'entre elles. Les réformes et mesures d'économie affaiblissent tous les espaces du bien commun ; elles auront aussi des conséquences directes pour notre secteur, comme pour ses partenaires : les opérateurs de secteurs proches, le monde associatif, les travailleuses et les travailleurs des arts.

Et maintenant ?

ASTRAC

Réseau des professionnels en Centres culturels asbl

www.astrac.be

À quoi s'attendre ?

Les contours des mesures d'économie de la FW-B pour le secteur culturel se précisent. Le Décret-programme fixant ces mesures est peut-être déjà voté au moment où vous nous lisez, malgré les avis très critiques de l'ensemble des instances d'avis du secteur culturel. Il nous réserve : non-indexation des subventions en 2026, gel de l'enveloppe sectorielle jusqu'en 2029, moratoire sur les reconnaissances/reconductions à partir de 2026 et prolongation des contrats-programmes de deux ans.

L'Administration nous informera prochainement, de façon détaillée, de la manière dont les mesures s'appliqueront aux Centres culturels, selon les trains de reconnaissance.

L'ASTRAC s'inquiète du risque d'un appauvrissement, voire d'une dénaturation de l'action culturelle, suite à la nécessité de réduire le volume d'activités, d'augmenter les tarifs et/ou de privilégier le rentable, avec tout ce que cela induit.

Nous craignons aussi pour la continuité de l'emploi, pour le bien-être des équipes et la qualité des relations avec les partenaires, les travailleur·euse·s des arts notamment.

Dans l'attente de l'instauration du moratoire, les grandes lignes de [notre positionnement concernant les décisions de reconnaissance de mars dernier](#) restent valables.

La mobilisation se poursuit !

Ce 15 décembre, les secteurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles, manifestent à Bruxelles, avec les syndicats en front commun, contre les mesures budgétaires et pour exprimer leurs inquiétudes pour l'avenir des jeunes.

L'ASTRAC y est présente.

D'autres actions suivront, nous ne manquerons pas de vous tenir informé·e·s.

Résister en (tant que) Centre culturel ?

Agir au sein d'un Centre culturel pour défendre notre secteur ne doit pas forcément passer par des manifestations ou des grèves. Informer sur des décisions politiques, leurs conséquences, les évolutions de la société auxquelles elles font écho et la valeur du travail de la culture, mettre en lumière des alternatives, ouvrir les imaginaires autour des solutions possibles, susciter l'expression et engager le débat : tout cela relève du travail de fond des Centres culturels pour continuer à faire vivre la démocratie culturelle, qui est mise à mal aujourd'hui.

Avec ses différentes initiatives de mise en réseau, l'ASTRAC s'engage à vos côtés pour inspirer, partager et valoriser les pratiques que vous développez dans ce sens.

Rendez-vous à la Jpro2026 autour de la problématique « Nourrir l'esprit critique », mais

aussi autour d'autres sujets qui relient votre quotidien à des actualités sectorielles ou des questions de société d'aujourd'hui.

Cultiver la joie pour mieux résister

Les récits dystopiques saturent nos imaginaires mais de plus en plus, des voix s'élèvent pour nous inviter à faire de la joie un droit, une force et une stratégie pour toutes et tous – la joie qui libère des carcans imposés, encourage la créativité et le soin, renforce les liens et nourrit nos capacités à agir ensemble.¹

Les Centres culturels et les équipes le savent depuis toujours, en plaçant le plaisir, la convivialité, la fête, la création au cœur de l'émancipation. « La joie transforme l'indignation en trajectoire, elle ne s'oppose pas à la rage, elle la nourrit d'un horizon ». ²

À l'ASTRAC, nous sommes attentif·ve·s à faire en sorte préserver au sein de nos actions des espaces où les visions défaitistes s'arrêtent, pour créer de la joie partagée avec et entre les participant·e·s.

Notre 35e anniversaire en 2026 sera l'occasion d'ajouter des touches festives à nos différentes activités.

Continuons à tisser des liens de solidarité

Le travail pour nourrir nos capacités à faire société ne peut qu'être collectif ; il implique de forger, d'entretenir et de renforcer des relations de qualité : au sein des équipes et avec les instances, avec des partenaires et les pouvoirs publics, avec les travailleuses et les travailleurs des arts, les publics, les habitant·e·s et les autres personnes qui marquent nos territoires.

Pour l'ASTRAC, cela signifie inscrire nos actions dans des initiatives transversales et intersectorielles. Notre participation, le 26 novembre, à la mobilisation du monde culturel et associatif à Marche-en-Famenne et les réflexions que nous menons aux côtés de l'ACC et d'Asspropro avec des représentant·e·s du monde artistique sur la diffusion en Centres culturels, en sont deux exemples de nature très différente.

À une autre échelle, cela signifie aussi chercher à impliquer les différents métiers des

¹ Carla Bergman et Nick Montgomery, *Joie militante : construire des luttes en prise avec leurs mondes*, Éditions du commun, 2021 ;

² Kiyémis, « la joie casse les cycles de la peur, renverse les logiques de domination » :

<https://chiche.makesense.org/media/mieux-vivre/kiyemis-la-joie-casse-les-cycles-de-la-peur-renverse-les-logiques-de-domination>.

Voir aussi : Kyemis (éd.), *Pour la joie. Une ode à la résistance poétique et politique*, Les Liens qui libèrent, 2025. Ou l'émission « Rends la joie » sur Mediapart : <https://www.mediapart.fr/studio/videos/emissions/rends-la-joie>.

Les [podcasts « Renverser la table »](#) de Victoire Tuaillon s'inscrivent dans ce même objectif d'allier révolte et joie, en cherchant comment on construit un monde meilleur, cultiver ses plaisirs sans nuire aux autres et à la planète.

Centres culturels dans notre action fédérative. C'est ainsi que soutenons des dynamiques de mutualisation tout en nourrissant nos positions des regards d'un maximum de professionnel·le·s, tous métiers confondus.

Constructif·ve·s, mais vigilant·e·s

Les mesures budgétaires ne mettront pas notre secteur sous cloche jusqu'en 2029.

Les Centres culturels seront concernés, durant cette période, par des décisions, des réformes et des chantiers importants : mise en œuvre du Décret diffusion, réforme APE, évaluation du Décret des Centres culturels etc.

Nous y contribuerons de manière constructive dans différents espaces de concertation, tout en veillant à la prise en compte et à la valorisation du cœur de métier des Centres culturels : défendre les droits culturels de toutes et tous.

Rappelons que l'ASTRAC est membre de plusieurs chambres de concertation, notamment celle de l'action culturelle et territoriale, dont elle assure la présidence, et qu'à ce titre, elle participe également aux réunions du Conseil supérieur de la Culture. Les derniers avis auxquels nous avons contribué concernent le Décret diffusion et le Décret-programmes fixant les mesures budgétaires.

Appel à témoignages !

Les mesures et les évolutions politiques vous impactent dans votre travail et votre vie professionnel·le ? Vous développez des initiatives pour y répondre au sein de votre Centre culturel ?

En tant qu'espace de solidarité et de bien-être, de mobilisation, de veille et de plaidoyer pour et par les professionnel·le·s en Centres culturels, il est important pour nous de suivre le pouls du secteur.

Informez-nous de ce qui vous arrive, partagez-nous des traces de vos actions !

